

# DOCUMENT PUBLICITAIRE DIFFUSE

← → ↻ Non sécurisé | jccp-fr.com/fr/formation-0

## LES FORMATIONS DE JCC PARTENAIRES

JCC Partenaires, organisme de formation bénéficie d'un numéro d'agrément au titre de la formation continue.  
Pour toute information ou si vous souhaitez recevoir le catalogue de formation, veuillez nous contacter.

### RAPPEL FORMATION CONTINUE

#### Principe

La formation continue est obligatoire pour les avocats inscrits au tableau des Ordres (art. 14-2 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée).

#### Textes de Référence

- Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 2004-130 du 11 février 2001 et notamment les articles 14-2, 17-11 et 21-1.
- Décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifiée par le décret n° 2004-1386 du 21 décembre 2004.
- La décision à caractère normatif n° 2005-001 portant délibération sur les modalités d'application de la formation continue des avocats, version consolidée n° 2005-002 adoptée par l'assemblée générale du Conseil National des Barreaux, le 15 avril 2005.

#### Durée

20 heures par an ou 40 heures sur 2 ans.  
Les avocats inscrits au tableau en cours d'année calculent, sur la période en cours, la durée de leur obligation de formation continue au prorata de la durée d'exercice professionnel.

#### Validation

Chaque avocat doit déclarer au plus tard, le 31 janvier de chaque année civile écoulée auprès du Conseil de l'Ordre dont il relève les conditions dans lesquelles il a satisfait à son obligation de formation continue en joignant à sa déclaration les justificatifs utiles à la vérification du respect de cette obligation.  
La formation effectuée doit être de nature juridique et avoir un lien avec l'activité professionnelle de l'avocat.

#### Comment remplir cette obligation :

- Par la participation à des actions de formation, à caractère juridique ou professionnel, dispensées par les Ecoles d'Avocats, par des avocats, par l'université ou des établissements universitaires
- Par l'assistance à des colloques ou des conférences à caractère juridique ayant un lien avec l'activité professionnelle des avocats
- Par la dispense d'enseignements juridiques (en lien direct avec la profession) dans un cadre universitaire ou professionnel (1 heure dispensée = 4 heures)
- Par la publication de travaux juridiques

#### Spécificités :

- Les avocats titulaires d'une ou plusieurs mention(s) de spécialisation ou champs de compétence doivent, à l'issue d'une période de cinq ans d'exercice professionnel, consacrer le quart de la durée de leur formation continue à ce ou ces domaines de spécialisation
- Au cours des deux premières années d'exercice professionnel, cette formation inclut 10 heures au moins portant sur la déontologie
- Au cours de cette même période (2 ans), les personnes issues par la voie de l'article 98 du décret du 27 novembre 1991 doivent consacrer la totalité de leur obligation de formation à des enseignements portant sur la déontologie et le statut professionnel

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE MIGAL | jcc.migal.fr

## PROCHAINES FORMATIONS

N° session : 260010A	N° session : 260011A	N° session : 260013A	N° session : 260014A
09 AVR. 2026	06 MAI 2026	07 JUIL. 2026	11 SEP. 2026
4 heures	7 heures	7 heures	7 heures
Formation Avocats / Droit Fiscal	Formation Avocats / Droit	Formation Avocats / Droit	Formation Avocats / Droit
Paris	Paris	RENNES	Paris
Loi de finances pour 2026	Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats	Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats	Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats
200 € HT <b>240 € TTC</b>	450 € HT soit : <b>540 € TTC</b> Adhèrent : 450 € HT	450 € HT soit : <b>540 € TTC</b> Adhèrent : 450 € HT	450 € HT soit : <b>540 € TTC</b> Adhèrent : 450 € HT
VISIOCONFERENCE - 9h00-13h00 Bernard <b>PLAGNET</b>	* Exposés théoriques interactifs avec quiz • Études de cas d'usage illustrant l'impact de l'IA dans le cabinet • Mises en situation sur PC avec prompts à créer Hugo <b>DELESCLOSE</b> - Clémentine <b>BOYER</b>	* Exposés théoriques interactifs avec quiz • Études de cas d'usage illustrant l'impact de l'IA dans le cabinet • Mises en situation sur PC avec prompts à créer	* Exposés théoriques interactifs avec quiz • Études de cas d'usage illustrant l'impact de l'IA dans le cabinet • Mises en situation sur PC avec prompts à créer

Bienvenue sur le site JEAN-CLAUDE

jccmigal.fr

PC avec prompts à créer

Hugo DELESCLUSE – Clémentine ROZIER (anciens notaires) Nicolas TISSOT – ancien Directeur du Numérique du CSN et consultant en transformation numérique des offices

PC avec prompts à créer

PC avec prompts à créer

[Voir toutes les formations](#)

### LE CENTRE DE FORMATION EN CHIFFRES

Taux de Satisfaction	Taux de Réussite
Taux : 88 % de satisfaction sur 1 an pour 386 avis	311 stagiaires formés sur 1 an Il n'existe pas encore de pourcentage de réussite sur ce produit.

Module 1 : Initier l'utilisation de

jccmigal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-davocats

01.45.63.76.07 a.benshlush@jccp-fr.com

Nous contacter Mon compte Mon panier

**JCC PARTENAIRES**  
ASSOCIATION DE CABINETS D'AVOCATS

ACCUEIL FORMATIONS AGENDA

## Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

Parler français  
Savoir utiliser les bases de l'outil informatique  
Avoir un PC portable pour suivre la formation

Module 1 : Initier l'utilisation de ...

jcc.migal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-davocats

### Formation

€ TARIF :

INTER : à partir de 450 € HT  
Prix par stagiaire pour 1 jour.  
INTRA : à partir de 450 € HT / jour  
Soit 450 € HT pour 1 jour.

🕒 DURÉE :

7 heures

👥 GROUPE :

De 1 à 25 personnes

📄 FICHE PROGRAMME :

Téléchargez le programme détaillé de formation

**TÉLÉCHARGER** 📄

Si aucune session ci-dessous ne

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet

**AVANT** la formation : un entretien individuel préparatoire, réalisé avec votre formateur soit en visioconférence ou via un questionnaire forms, afin de mieux comprendre votre écosystème professionnel, identifier vos difficultés, vos objectifs et vos attentes.

**PENDANT** la formation : un itinéraire pédagogique construit autour de la thématique, alternant exposés théoriques illustrés de cas professionnels, mises en situation concrètes, études de cas, quiz et échanges d'expérience. Ce dispositif favorise l'appropriation des contenus. Votre progression est suivie à travers l'analyse des livrables produits, des jeux de rôles, ainsi qu'une évaluation de la satisfaction via une enquête et un temps de débrief.

**APRÈS** la formation : un suivi individuel ou collectif, sous forme d'un point en visioconférence, téléphonique ou mail permet de faire le point sur la mise en œuvre des acquis, de répondre à vos questions, d'ajuster vos pratiques et d'identifier les apports concrets de la formation dans votre environnement professionnel

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les forces et faiblesses et les opportunités et risques de l'IA générative
- Créer et utiliser des prompts efficaces

Espace de travail Windows Ink

### TYPE PUBLIC

- Avocats
- Tout Collaborateur d'un cabinet

Module 1 : Initier l'utilisation de ...

jcc.migal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-davocats

**TÉLÉCHARGER** 📄

Si aucune session ci-dessous ne correspond à vos attentes ou si vous désirez une formation en INTRA, vous pouvez nous faire part de votre besoin en cliquant sur le bouton ci-dessous.

**Demande de devis** 📄

### Taux de Satisfaction

Il n'y a pas encore de taux de satisfaction sur ce produit.

### Taux de Réussite

Il n'existe pas encore de pourcentage de réussite sur ce produit.

### TYPE PUBLIC

- Avocats
- Tout Collaborateur d'un cabinet

### PRÉREQUIS

Parler français  
Savoir utiliser les bases de l'outil informatique  
Avoir un PC portable pour suivre la formation

### CONTENU

Introduction aux bases de l'IA générative

- Ce que l'IA peut ou ne peut pas faire dans un contexte juridique
- Enjeux RGPD et protection des données dans l'usage de l'IA dans un cabinet
- Secret professionnel : ce que l'IA peut traiter ou non
- Réglages de confidentialité : comment désactiver l'entraînement de l'IA sur ses données (paramètres de compte)
- Présentation de différents outils d'IA existants (au-delà de ChatGPT) (ex-Mistral, Claude, Gemini, Copilot...)

? Démonstration des applications possibles sur des cas d'usages métiers \*

Initiation aux prompts

- Qu'est-ce qu'un prompt ? Comment le formuler selon l'objectif ?
- Techniques pour améliorer la pertinence des résultats

Module 1 : Initier l'utilisation de ...

jcc.migal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-avocats

Initiation aux prompts

- Qu'est-ce qu'un prompt ? Comment le formuler selon l'objectif ?
- Techniques pour améliorer la pertinence des résultats

? Démonstration sur différentes plateformes - Apprendre à créer des prompts efficaces sur 1 ou 2 cas pratiques génériques

Identification des cas d'usages métiers \*

- Identification des opportunités concrètes de l'utilisation de l'IA au sein de son cabinet : rédaction, analyse, recherche juridique, développement de relation client, amélioration de la productivité, création de valeur ...

Utiliser des prompts efficaces en fonction des cas d'usages\*

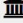
- Formalisation des règles d'utilisation efficace de l'IA

? Mise en situation en équipe - Prompter plusieurs cas d'usages métiers \*

- Débriefing collectif sur les résultats des prompts

\* Tous les cas d'usages viennent d'exemples concrets issus de cabinets (Recherche juridique, analyse, rédaction de consultation, accueil, relation client, communication, RH etc...). Ils seront distribués par le formateur.

---

 **PÉDAGOGIE**

Identifier les forces et faiblesses et les opportunités et risques de l'IA générative


Créer et utiliser des prompts efficaces

- o Retour sur les points clés en lien avec les attentes
- o Evaluation stagiaire avec un Quiz
- o Plan d'action personnel
- o Questionnaire d'évaluation

Module 1 : Initier l'utilisation de ...

jcc.migal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-avocats


---

 **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Etudes de cas concrets spécifiques à l'univers juridique
- Partage d'expérience et d'idées
- Livret pédagogique remis à la fin de la formation

- Questionnaire préalable de détection des compétences et des besoins
- Mises en situation pratiques
- Quiz
- Formulaire d'évaluation de la formation

---

 **MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ; Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail. Contact : Aurélie Séroussi 01.45.63.76.07 / a.benshush@jccp-fr.com

---

**DATE DE MODIFICATION**

19 03 2026

---

**PROCHAINES SESSIONS**

Module 1 : Initier l'utilisation de

jcc.migal.fr/formation-module-1-initier-lutilisation-systemes-intelligence-artificielle-au-sein-de-son-cabinet-davocats

## PROCHAINES SESSIONS

TOUTES LES VILLES | LYON | PARIS | RENNES | TOULOUSE

N° session : 260011A

**06 MAI** 2026

consulter le planning

7 heures, Paris

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

N° session : 260013A

**07 JUIL.** 2026

consulter le planning

7 heures, RENNES

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

N° session : 260014A

**11 SEP.** 2026

consulter le planning

7 heures, Paris

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

N° session : 260012A

**18 SEP.** 2026

consulter le planning

7 heures, Paris

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

Demande de devis

ein-de-son-cabinet-davocats

N° session : 260016A

**21 SEP.** 2026

consulter le planning

7 heures, 31300 TOULOUSE

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

Demande de devis

Fiche programme

N° session : 260015A

**22 SEP.** 2026

consulter le planning

7 heures, LYON

Formation Avocats / Droit

Module 1 : Initier l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de son cabinet d'Avocats

450 € HT  
soit : **540 € TTC**  
Adhèrent : 450 € HT

**JE M'INSCRIS**

Demande de devis

Fiche programme